Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

Rapport annuel 2017

PREŠEREN

Éditorial: Donner un sens aux perspectives **5** Passé, présent et futur **7** Politique sociale & lobbying: Rapport altérnatif, assistance, travail et plus encore: la politique en faveur des personnes en situation de handicap 2017 **8** Prestations de services & projets: Développement permanent **11** Vacances à l'étranger: Les vacances en groupes rassemblent **14** Nos cours de vacances 2017 en chiffres **15** Le jubilé **16** Finances: Bilan, comptes d'exploitation, annexe **18** Rapport de l'organe de révision **26** Nous sommes près de chez vous! **28** Impressum **30**

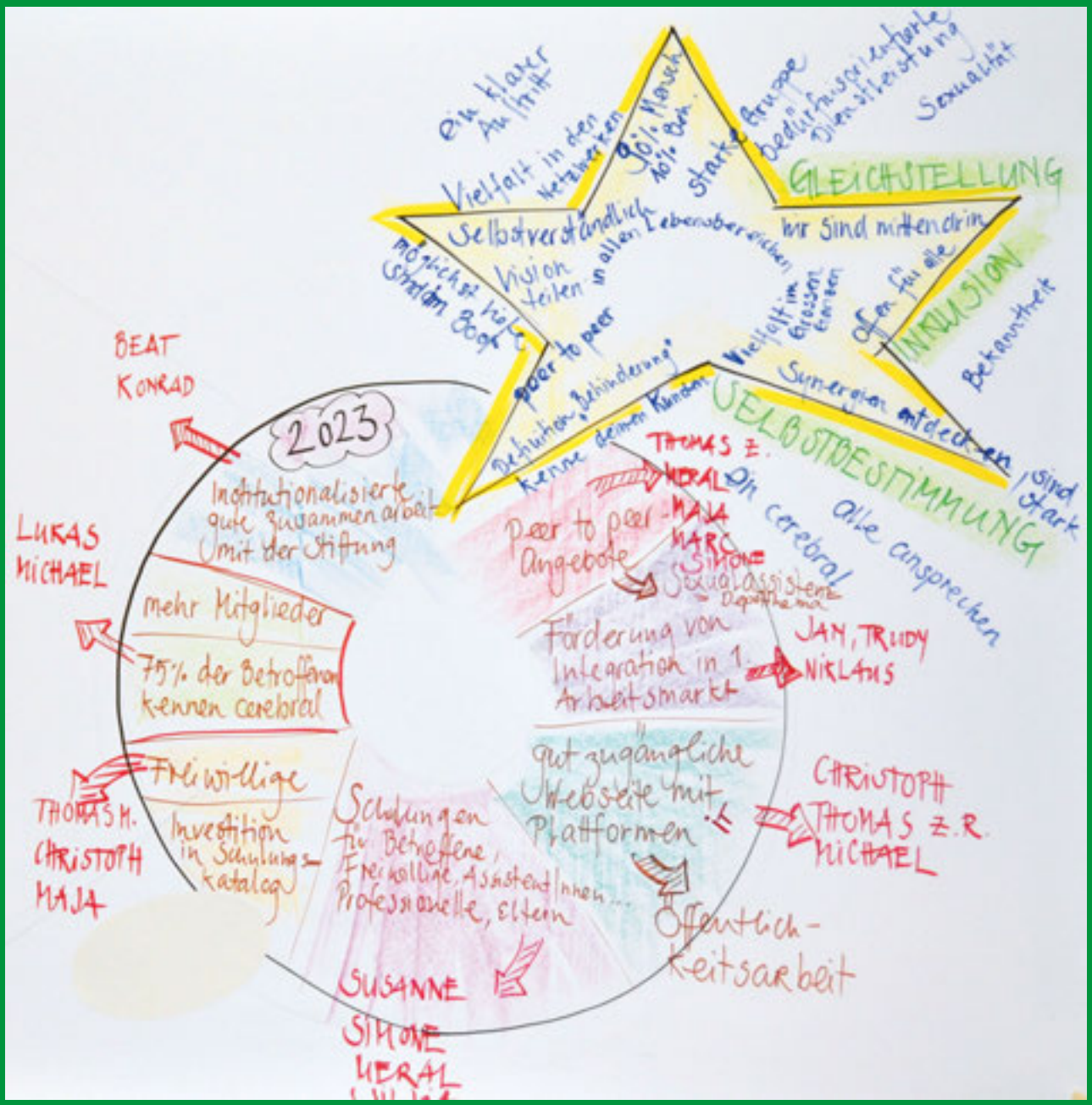

ein klarer Auftritt
Vielfalt in den Netzwerken
90% Mensch 10% Beh.
starke Gruppe
bedürfnisorientierte Dienstleistung
Sexualität
GLEICHSTELLUNG
Selbstverständlich
wir sind mittendrin
Vision teilen in allen Lebensbereichen
möglichst viele Stadtbogen
peer to peer
Vielfalt im Grossen Ganzen
offen für alle
INKLUSION
Bekanntheit
Definition „Behinderung"
kenne deinen Kunden
Synergien entdecken
SELBSTBESTIMMUNG
sind stark
BEAT
KONRAD
2023
Institutionalisierte gute Zusammenarbeit mit der Stiftung
THOMAS Z.
MERAL
MAJA
MARC
SIMONE
Peer to peer Angebote
Sexualassistenz
Depotthema
Ein cerebral
alle ansprechen
LUKAS
MICHAEL
mehr Mitglieder
75% der Betroffenen kennen cerebral
Förderung von Integration in 1. Arbeitsmarkt
JAN, TRUDY
NIKLAUS
Freiwillige
THOMAS M.
CHRISTOPH
MAJA
Investition in Schulungskatalog
Schulungen für Betroffene, Freiwillige, AssistentInnen... Professionelle, Eltern
gut zugängliche Webseite mit Plattformen
CHRISTOPH
THOMAS Z.R.
MICHAEL
Öffentlichkeitsarbeit
SUSANNE
SIMONE
MERAL

Michel Jeanbourquin
président

Donner un sens aux perspectives

Cette deuxième année de mon engagement nous a permis de repositionner les ressources humaines de notre secrétariat et a amené un renouvellement du comité central. Même si ce comité fraichement élu est enthousiaste, il doit relever le challenge consistant à conduire les perspectives pour l'avenir de l'association.

Challenge, car du côté de l'OFAS, la stratégie pour les années à venir n'est pas encore très claire. Mais il est une autre partie du challenge, qui est beaucoup plus importante, c'est **le sens que l'on veut donner à l'association.** Même s'Il me parait évident que ce n'est pas au comité central de le définir, son rôle consiste à être le récepteur des besoin et coordinateur des moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

Selon les statuts, la faîtière est une organisation constituée (art. 4) exclusivement par les associations régionales. Elles en sont donc l'organe suprême (art. 16). A ce titre il est non seulement de leur intérêt, mais aussi de leur devoir, de participer activement à la définition des objectifs pour un avenir commun. Ces derniers mois, le comité et le secrétariat avons ressentis des signes comme un manque d'implication, voire d'intérêt pour cette réalité.

Nous pouvons en imaginer les raisons, démobilisation, difficulté à trouver des ressources, des projets mobilisateurs ou encore la confiance perdue pour l'action de la faîtière. Nous constatons même des velléités de fusion. Peu importe les raisons, Il faut être réaliste et prudent. Le handicap moteur cerebral a des besoins spécifiques impliquant notamment des mesures structurelles. Ces obstacles doivent êtres revendiqués et défendus, sans quoi nos membres concernés en paieront les conséquences. Dernier exemple en date, les nouvelles rames CFF.

Contrairement aux idées reçues, le financement n'est pas un obstacle. Pour preuve nous avons toujours un fonds dédié à des projets et qui peine à trouver preneurs. Ensuite, cela a été démontré, de bons projets portés par des gens motivés trouvent toujours leurs financements.
Tout n'est pas négatif, Il y a aussi des groupements créatifs qui osent et qui, grâce à leurs succès, procurent des conditions de vie meilleures pour leurs membres. Nous devons nous en inspirer.

A mes yeux, créer des synergies en ayant pour objectif une vie meilleure pour nos membres. Voilà **le sens que l'on devrait cultiver dans cette perspective d'avenir.**

Pour terminer, cette troisième année est aussi la fin de ma première législature, cet automne sera le moment du bilan et de savoir si l'assemblée des délégués me réitère sa confiance, pour aller au bout de ma vison pour l'association.

JAHRE
Freizeit
Ferien
Beratung
Entlastung
erebral

Beat Ris et Konrad Stokar, directeurs

Passé, présent et futur

En 2017, la rétrospective était un thème important pour l'Association Cerebral Suisse parce que l'organisation faîtière fêtait son 60e anniversaire et l'a régulièrement mis en scène tout au long de l'année. Vous trouverez à la page 16 de plus amples informations sur les diverses activités de l'organisation faîtière et de ses associations autour de l'année du jubilé.

Une analyse approfondie des tâches et déroulements du travail au sein de l'organisation faîtière a montré qu'une réorganisation du secrétariat est nécessaire pour pouvoir assumer en toute compétence les tâches de gestion exigeantes de l'organisation faîtière et des 20 associations régionales. L'Association Cerebral Suisse a donc engagé à la mi-juillet 2017 Beat Ris comme directeur des finances, du personnel et de l'administration. Titulaire d'un diplôme en économie d'entreprise (HES), Beat Ris dispose d'une longue expérience professionnelle et de direction en tant que co-directeur d'une institution bilingue pour les personnes en situation de handicap psychique. Ses tâches lui ont été présentées par l'ancienne directrice adjointe, avant que celle-ci ne quitte l'Association Cerebral Suisse pour raisons personnelles. Konrad Stokar, seul directeur jusqu'à présent, a repris une grande partie des fonctions de la responsable de la communication après le départ de celle-ci.

Le rapport vous informe en détail sur les activités menées l'an passé, comme p. ex. le premier voyage en Slovénie, les principaux thèmes dans le domaine de la politique en faveur des personnes en situation de handicap ou la nouvelle édition de la Journée des grands-parents. Vous trouverez également, comme toujours, toutes les informations concernant la clôture annuelle et la situation financière de l'organisation faîtière.

En novembre, l'Association Cerebral Suisse a osé jeter un œil vers l'avenir. Quels seront les besoins des personnes atteintes d'un handicap moteur cérébral, de leurs proches ainsi que des professionnels, et quelles seront leurs attentes à l'égard de l'Association Cerebral Suisse? De quoi l'Association a-t-elle besoin pour continuer de réussir au cours des 60 prochaines années? Une trentaine de personnes s'est penchée sur ces questions lors d'un atelier de planification de l'avenir. Une multitude d'idées passionnantes en sont ressorties. Elles servent maintenant au comité central à élaborer des points forts stratégiques pour les années qui viennent.

Les deux directeurs remercient les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat pour leur précieux engagement, le comité central pour sa confiance à l'égard de la nouvelle co-direction, ainsi que les directrices et directeurs et les membres des comités des associations régionales pour la collaboration agréable et constructive. Nous remercions sincèrement la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, la fondation «Denk an mich» ainsi que d'autres partenaires pour leur soutien financier et idéologique à l'égard de nos préoccupations communes.

Soleure, fin mai 2018, Beat Ris/Konrad Stokar

Rapport alternatif, assistance, travail et plus encore: la politique en faveur des personnes en situation de handicap 2017

Le «rapport alternatif» sur l'état de la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en Suisse était au cœur de la politique en faveur des personnes en situation de handicap en 2017. Autres thèmes clés: la conférence sur le marché du travail, la contribution d'assistance ainsi que, notamment, de nombreuses consultations. Douze mois riches en événements qui ont défilé à vitesse grand V.

La remise du rapport alternatif constitue le moment fort de la rétrospective. L'organisation faîtière Inclusion Handicap, dont l'Association Cerebral Suisse est membre, l'a élaboré avec des représentantes et représentants de diverses organisations en faveur des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes handicapées. Sur 150 pages, le document explique d'une manière condensée mais facile à comprendre ce que la Suisse a réalisé jusqu'ici pour mettre en œuvre la Convention relatives aux droits des personnes handicapées et ce qu'elle n'a pas atteint.

Le «rapport alternatif» confirme ce qu'il en est. Et où les lacunes se situent.

Le rapport alternatif a été remis au comité de l'ONU compétent le 29 août à Genève en présence de l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Le rapport est une réponse des organisations en faveur des personnes en situation de handicap à l'état des lieux du gouvernement paru antérieurement et qui se voulait, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup plus positif. Il se lit avec autant de suspense qu'un polar et montre les lacunes les plus pressantes – comme p. ex. l'absence d'une politique suisse du handicap – avec une clarté rafraîchissante. Le document et sa remise ont également obtenu la reconnaissance méritée dans les médias. Les personnes qui étaient présentes à la remise dans l'imposant bâtiment de l'ONU à Genève restent impressionnées par ce grand moment. Le comité de l'ONU compétent va maintenant examiner les deux rapports et s'exprimer officiellement en temps voulu, c.-à-d. en 2021 environ, sur l'état de la mise en œuvre en Suisse.

Des conférences d'envergure sur le marché du travail pour de maigres résultats

Au cours de l'année sous revue également, plus de 150 représentantes et représentants d'associations, personnes handicapées et professionnels se sont réunis sur l'invitation du conseiller fédéral Alain Berset pour discuter de la manière dont les personnes atteintes de handicaps doivent être intégrées dans le monde du travail. Un état des lieux a été dressé en début d'année; au printemps, on a travaillé sur un catalogue de mesures en présence du directeur de la communication, et juste avant Noël a eu lieu le vote des principes d'action et d'une déclaration commune. En bref: il est louable qu'autant de gens aient pris le temps de se pencher sur ce thème central. A lui seul, cet état de fait est probablement l'avancée la plus importante. En revanche, il ne faut pas s'attendre à des améliorations rapides. Les principes d'action sont encore loin d'être suffisamment contraignants en termes de contenu et de calendrier. Car en dépit des projets ambitieux, la vérité est celle-ci: la meilleure des choses à faire pour l'intégration professionnelle de personnes atteintes d'un handicap consiste à em-

ployer une personne concernée. Mais cette formule gagnante toute simple n'étant consignée expressément nulle part et constituant même l'exception dans le monde du handicap jusqu'à aujourd'hui, il reste beaucoup de travail de conviction à accomplir avant de pouvoir observer de véritables améliorations.

La contribution d'assistance améliore la qualité de vie …

Un autre thème important au cours de l'année sous revue concernait le rapport final sur l'évaluation quinquennale de l'office fédéral des assurances sociales concernant la contribution d'assistance. Cette prestation de service de l'AI n'est en vigueur que depuis 2012. La contribution d'assistance est l'une des principales conditions préalables à la réalisation des objectifs de la CDPH de l'ONU en Suisse. Le rapport final confirme pour l'essentiel de précédentes constatations. Les bénéficiaires de la contribution d'assistance sont pour la plupart satisfaits et pensent que leur qualité de vie s'est améliorée grâce à elle. Ils déterminent davantage eux-mêmes leurs conditions de vie et ont plus de facilités pour prendre part à la vie sociale. En revanche, il s'avère jusqu'à présent que notamment les démarches administratives à effectuer sont trop lourdes et que les prestations de soins des proches ne peuvent aucunement faire l'objet d'un dédommagement. Ces lacunes sont également connues depuis longtemps et probablement la principale explication au fait que le nombre de bénéficiaires de la contribution d'assistances soit resté en-deçà des attentes.

… mais les obstacles à l'accession, trop élevés, en ternissent l'image

L'Association Cerebral Suisse est active au sein d'un groupe de travail d'Inclusion Handicap qui accompagne étroitement la contribution d'assistance depuis son introduction et qui a fait un propre état des lieux critique en 2017. Le groupe de travail a fait des propositions d'amélioration détaillées concernant les lacunes connues. De plus, il a mis le doigt notamment sur les tarifs horaires trop bas auxquels sont rémunérés les assistant(e)s et sur le fait que la contribution d'assistance n'est tout simplement pas suffisante pour les personnes atteintes de handicaps lourds. Autre gros problème: les obstacles à l'accession trop élevés, précisément pour les enfants atteints de handicaps lourds, les personnes concernées souffrant de problèmes cognitifs ou de défaillances sensorielles. Le groupe de travail va maintenant intégrer ses propositions dans la discussion politique au moyen d'interventions.

Une Commission politique en faveur des personnes en situation de handicap très occupée

Les thèmes liés à la politique du handicap sont gérés au sein de l'Association Cerebral Suisse par la Commission politique en faveur des personnes en situation de handicap. Celle-ci se réunit environ deux semaines avant toute séance ordinaire du comité central. Elle discute d'affaires pertinentes telles que p. ex. consultations, projets soumis à votation comme la réforme Prévoyance vieillesse 2020, et soumet des propositions correspondantes au comité central. La commission est dirigée par le membre du CC Rolf Schuler (Berne). Au cours de

l'année sous revue, elle a notamment préparé une résolution sur la lenteur de la mise en œuvre de l'accessibilité dans les transports publics. Celle-ci a été adoptée à l'unanimité par les personnes présentes à la conférence des présidents en juin 2017 puis remise à l'office fédéral des transports. L'une des principales revendications était de conserver sans réduction le délai transitoire en vigueur pour les adaptations dans les transports publics au 31.12.2023.

Consultations: défendre les acquis, oser la nouveauté

La commission a également présenté des requêtes en lien avec plusieurs procédures de consultation fédérales, comme p. ex. au sujet de la révision de la partie générale du droit des assurances sociales, pour lequel il s'agissait entre autres du caractère suffisamment déterminé juridiquement de la réglementation d'observations. Dans sa prise de position, l'Association a surtout indiqué que les mesures de lutte contre les abus ne doivent pas conduire à ce que toutes les rentières et tous les rentiers fassent l'objet d'une suspicion généralisée. La très grande majorité d'entre eux se comporte correctement. Une autre consultation concernait la clarification de la question de la réglementation du calcul de la rente des personnes travaillant à temps partiel. Ici, une nouvelle réglementation a été nécessaire parce que la Cour européenne des droits de l'homme a constaté une discrimination dans la pratique actuelle en Suisse. Des organisations amies comme Procap et Pro Infirmis s'étaient fermement opposées pendant des années à la réglementation en vigueur et avaient finalement obtenu gain de cause.

Enfin, l'Association Cerebral Suisse a salué la création d'une institution dédiée aux droits humains en Suisse. L'essai-pilote encourageant réalisé par la confédération avait laissé supposer une introduction définitive.

Développement permanent

L'Association Cerebral Suisse s'efforce de développer ses prestations de services et ses projets ainsi que de dénicher et d'encourager des projets innovants, bien entendu en collaboration avec les associations régionales et d'autres organisations.

Projet Planification personnelle de l'avenir: l'étude scientifique financée en commun par l'Association Cerebral Suisse et la Haute école intercantonale de pédagogie spécialisée de Zurich a examiné la Planification personnelle de l'avenir PPA avec des personnes en situation de handicap physique et intellectuel et leur contribution aux changements. Les résultats de cette recherche ont été publiés lors d'un événement médiatique commun le 4 septembre. L'approche de la Planification personnelle de l'avenir surmontera bientôt la barrière de la langue, comme cela est prévu dans le projet. L'association régionale Atgabbes s'est déjà dite prête à répandre la PPA au Tessin avec l'aide de l'animatrice formée par l'Association Cerebral Suisse. Pour la Suisse romande, l'association WINklusion a organisé, comme le lui avait suggéré l'Association Cerebral Suisse, une formation qui a débuté en avril 2018 à Lausanne. L'Association Cerebral Suisse soutient financièrement la formation des animatrices et animateurs avec et sans handicap.

Réseaux: des réseaux et des groupes de travail nationaux servent à concrétiser des objectifs communs et à tirer profit de synergies à l'échelle suisse. L'Association Cerebral Suisse s'engage dans les groupes de travail Assistance ainsi que désormais le GT Travail et formation d'Inclusion Handicap et le groupe de travail national Prévention. De plus, l'organisation faîtière est représentée au sein de la communauté d'intérêts Intégration et école, du GT Inclusion dans le domaine de la petite enfance et au sein du Réseau des droits de l'enfant. L'Association Cerebral Suisse est membre d'Inclusion Handicap, l'organisation faîtière des organisations suisses de personnes handicapées, et d'agile.ch, l'organisation faîtière des organisations d'entraide dans le monde du handicap en Suisse. Elle apporte ses connaissances à la Conférence des associations de parents d'enfants handicapés, dans le réseau Planification personnelle de l'avenir Suisse – WINklusion, au comité de l'Association pour des soins médicaux adaptés aux besoins des personnes avec un handicap, ainsi qu'au comité de l'Office spécialisé en voyages sans obstacles – Mobility International Suisse. L'Association Cerebral Suisse vient de rejoindre le groupe de travail Prestations de services et concepts à l'Office fédéral des assurances sociales, qui élabore les conditions préalables en matière de contenu pour la nouvelle période contractuelle 2020-2023.

Nouvelles brochures: les réseaux donnent régulièrement lieu à de nouveaux projets. Cette année, l'Association Cerebral Suisse a édité, en collaboration avec d'autres organisations, des recommandations sur l'accueil parascolaire inclusif ainsi que la brochure «Accompagnant-e de vacances pour personnes avec handicap».

Parcours – sport for all: grâce à la collaboration couronnée de succès avec la Fédération des Ludothèques Suisses, cette dernière va désormais s'engager dans le projet Parcours en sus de notre partenaire PluSport. Le parcours de jeux inclusif est

apprécié de toutes parts. Il est proposé à des particuliers, des institutions et régulièrement lors de diverses manifestations comme la Journée PluSport à Macolin ou la Journée Nationale du Jeu des Ludothèques.

Projets d'associations régionales: en 2017, l'Association Cerebral Suisse a soutenu, avec des contributions non négligeables, c.-à-d. au maximum de la moitié du déficit, des associations régionales dans deux grands projets encore jamais réalisés: d'une part l'association régionale de Zurich, qui a créé une place de stage pour une personne handicapée, et d'autre part l'association régionale du Valais, qui a organisé un cours d'été où l'accent était mis sur la rencontre des vacanciers avec les animaux. De plus, l'organisation faîtière a pris part aux festivités du 50e anniversaire de l'association régionale insieme Cerebral Zoug et de l'association régionale de Zurich avec un don. Nous avons déjà reçu d'autres demandes correspondantes pour 2018, qui sont traitées chaque fois par le comité central.

Séminaire CerAdult: état spastique et diverses méthodes de traitement – tel était le thème du séminaire CerAdult du 4 novembre. Après 15 années passées au comité central de l'Association Cerebral Suisse, Yvonne Hämmig s'est retirée. Pendant toute cette période, elle a dirigé le groupe de travail CerAdult, qui organise et met en œuvre les séminaires. Cette année, pour la première fois, les inscriptions n'ont pas pu être toutes prises en compte tant l'intérêt était important. La physiothérapeute Susanne Haus a expliqué ce qu'est exactement l'état spastique et dans quels cas on observe des modèles de mouvement automatiques ressemblant à l'état spastique. Le Dr méd. Andreas Disko, spécialiste en neurologie, a quant à lui expliqué dans son exposé passionnant les effets de la toxine botulique et sa possible applicabilité pour détendre des muscles extrêmement spastiques. Monsieur Fankhauser, de la pharmacie Langnau dans l'Emmental (jusqu'à présent la seule pharmacie en Suisse à disposer d'une autorisation pour vendre des préparations à base de cannabis), a fait découvrir l'histoire du chanvre. Sur ses quelque 1500 clientes et clients, il recense également de plus en plus de personnes atteintes d'un handicap moteur cérébral. Il est convaincu de l'effet relaxant des préparations à base de cannabis en cas de forte spasticité, mais évoque également de possibles effets secondaires tels que fatigue ou déconcentration.

De son côté, monsieur Marcel Kaiser a parlé de l'influence positive de la thérapie au cannabis sur la spasticité de sa fille Nicole. Pour finir, monsieur Alex Suarez, thérapeute en qi-gong, a rapporté les expériences positives qu'il a faites sur un patient avec une combinaison d'exercices de qi-gong classiques et l'utilisation du didgeridoo, un instrument à vent australien qui dégage une sensation de calme, comme l'ont expérimenté certaines spectatrices et certains spectateurs lors de sa courte démonstration. Les participants ont évalué le séminaire d'une manière très positive:

«Les exposés étaient très bons, variés et intéressants. Tout était très bien organisé. Une communication très ouverte et amicale.»
Participant du séminaire

Vacances à l'étranger

Les vacances en groupes rassemblent

«Un voyage se mesure moins en kilomètres qu'en amis qu'on s'y fait», affirme le footballeur Tim Cahill. Les offres de vacances de l'Association Cerebral Suisse permettent de partir à la découverte, d'emprunter des chemins inconnus et de faire la connaissance de personnes intéressantes.

«Avez-vous fait plus ample connaissance avec d'autres participants?»
Tous les vacanciers sans exception répondent par l'affirmative à cette question dans les retours sur les vacances en groupes de l'Association Cerebral Suisse. De nombreuses réactions positives confirment que les vacances en groupes à l'étranger répondent toujours à un besoin des membres. Elles rassemblent les personnes dont les possibilités de nouer de nouveaux contacts au quotidien sont réduites.

«Qu'est-ce qui vous a particulièrement plu?»
Question sur la satisfaction de la clientèle
«J'ai beaucoup aimé faire la connaissance d'autres personnes et passer du temps au sein du groupe.»
Vacancier, séjour en Slovénie

«La vie commune, la région, le programme dans son ensemble.»
Vacancier, séjour à Majorque

Pendant des vacances en groupes, les vacanciers vivent des choses nouvelles et les partagent. Ce genre d'expérience est la condition sine qua non pour approfondir d'anciennes amitiés et en voir naître de nouvelles. Certains vacanciers et assistants devenus amis se retrouvent une fois par an dans le cadre d'offres de vacances, et d'autres ainsi que des couples entreprennent le voyage ensemble. Chaque fois, des personnes qui se connaissent et d'autres qui ne se connaissent pas se mélangent dans un groupe de voyage. Cette diversité est appréciée non seulement des vacanciers, mais aussi des assistants, qui apprennent souvent pour la première fois à mieux connaître des personnes en situation de handicap. Ce rapport d'encadrement donne souvent le jour à une relation d'amitié.

«Comment avez-vous vécu la vie commune avec la personne qui vous avait été confiée?»
Extrait du questionnaire pour les assistants
«J'ai trouvé intéressant de rencontrer diverses personnes en situation de handicap et de découvrir leur quotidien.»
Assistant, vacances dans le Tyrol du Sud

«Comme un bon moment. On voyait la personne plutôt comme un(e) ami(e) et non comme quelqu'un dont on doit s'occuper.»
Assistant, vacances à Tenerife

«Avec la personne que j'avais en charge, cela a été une expérience à la fois amusante, variée, fatigante, exigeante et intéressante.»
Assistant, vacances dans le Tyrol du Sud

L'accompagnement de personnes en situation de handicap en vacances est un engagement volontaire exigeant. Les assistants doivent, en peu de temps, beaucoup apprendre et fournir un travail important. Depuis cette année, ils reçoivent la nouvelle brochure «Accompagnant-e de vacances pour

personnes avec handicap – une tâche aux multiples facettes» pour les aider à se préparer. L'Association Cerebral Suisse investit dans la formation d'accompagnants de vacances et a organisé cette année, en collaboration avec PluSport, Procap et Insieme, trois formations continues: deux en langue allemande et désormais aussi une en français.

«Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans les vacances de l'Association Cerebral Suisse?»
Extrait du questionnaire pour les assistants
«La diversité, autant chez les assistants que chez les vacanciers. Le groupe était très hétérogène et j'ai trouvé ça génial. L'endroit était également super, très adapté aux chaises roulantes, l'hôtel était top et le fait d'être en chambre double avec une autre personne était sympa. J'ai trouvé la liberté dont disposaient les vacanciers de faire ce qu'ils voulaient la journée, tout en se voyant tous les matins et tous les soirs aux repas, une très bonne idée.»

Assistant, vacances à Tenerife

Intégration, autodétermination et égalité font partie des préoccupations centrales de l'Association Cerebral Suisse et servent également de base pendant les vacances en groupes. Les responsables des voyages se distinguent par une mentalité axée sur les autres et autorisant l'autodétermination même dans une structure de groupe.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite des vacances à l'étranger en 2017.

Nos cours de vacances 2017 en chiffres

Etranger

57	vacanciers avec un accompagnement individuel
749	jours de vacances utilisés

65 assistants et responsables engagés
Plus de 10 000 heures d'assistance fournies sur une base volontaire!

Cerebral

DENK AN MICH
Ferien und Freizeit für Behinderte

Les offres de vacances de l'Association Cerebral Suisse ont permis aux personnes en situation de handicap de profiter d'environ 750 journées variées. Grâce à la prise en charge des frais de voyage pour l'équipe d'assistants par l'Association Cerebral Suisse, les membres des 20 associations régionales ont pu se voir proposer des vacances à un prix relativement bas. Ces offres sont soutenues financièrement par la fondation «Denk an mich» et la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Un grand merci pour le partenariat fidèle et extrêmement agréable.

«Au final, ce qui me reste de cette aventure, ce sont tous les rires partagés.»

Participante aux vacances à l'étranger de l'Association Cerebral Suisse

Le jubilé

En 2017, l'Association Cerebral Suisse fêtait ses 60 ans. Ce qui a commencé le dimanche 17 février 1957 au Bahnhof Buffet Olten est aujourd'hui une organisation au service des personnes handicapées œuvrant à l'échelle nationale avec 20 associations régionales. Retour sur l'année du jubilé.

Un thème passionnant a accompagné le comité central et les collaborateurs tout au long de l'année. De quoi l'Association Cerebral a-t-elle besoin aujourd'hui pour faire face avec succès aux 60 prochaines années? C'est avec cette question en tête que le comité central a donné au printemps son feu vert pour un atelier visant à apprendre directement des gens de la base comment l'Association Cerebral Suisse doit se développer. L'atelier devait être organisé sous l'angle d'une planification de l'avenir adaptée non seulement aux particuliers, mais aussi aux organisations.

Une journée pleine d'inspiration à Oensingen

Le 18 novembre, une trentaine de personnes concernées, parents, professionnels et personnes intéressées ont pris une journée pour discuter intensivement de ce qui existe déjà dans l'Association et de ce qui pourrait être mis en place. Une multitude d'idées en sont ressorties. L'Association doit se tourner vers l'avenir en suivant les lignes directrices que sont l'égalité, l'inclusion et l'autodétermination. De plus, on a ressenti un important besoin en conseils sur des thèmes les plus divers, comme p. ex. «des personnes concernées conseillent d'autres personnes concernées» (ce que l'on appelle le conseil peer-to-peer). L'atelier a apporté une dynamique si

motivante que le comité central a décidé d'organiser une manifestation à part en Suisse romande puis de concrétiser la stratégie sur la base des résultats des ateliers lors d'une retraite.

Le «C vert» comme devise

L'année du jubilé était marquée par le «C vert», le logo de l'Association Cerebral Suisse. On l'a fait connaître sur tous les canaux. Ainsi était-il au cœur d'un concours de dessin organisé par Daniela Vetsch, membre du comité central et responsable de la division communication. Le concours de dessin a été officiellement lancé en mai, à l'occasion de la Journée Nationale du Jeu de la Fédération des Ludothèques Suisses ludo.ch, et a accompagné tout au long de l'année les activités nationales de l'organisation faîtière et de nombreuses associations régionales, comme p. ex. la Journée PluSport à Macolin en juillet.

SALON SWISS HANDICAP à Lucerne: la manifestation a porté ses fruits!

Lors du salon Swiss Handicap à Lucerne début décembre, moment fort et dernière manifestation de l'année du jubilé, l'Association Cerebral Suisse a organisé le tirage au sort officiel du concours de dessin et retransmis le tirage en direct sur Facebook. Les trois gagnants principaux ont été tirés au sort parmi plus de 260 envois validés. Ils ont remporté un séjour dans le centre de vacances de l'Association Cerebral Valais, un trekking avec des lamas de l'Association Cerebral Soleure ainsi que des jeux issus de la gamme de Parcours – sport for all offerts par l'organisation faîtière.

Swiss Handicap a été un succès, et ce également sous d'autres points de vue: collaborateurs et volontaires venus de nombreuses associations régionales ont aidé les collaborateurs de l'organisation faîtière ainsi que de l'association régionale Suisse centrale à tenir le stand. Une grande image fixe avec le logo invitait à se faire photographier, et le «jeu de l'échelle» sans barrières a enchanté de nombreux visiteurs, également ceux atteints de lourds handicaps.

Des grands-parents engagés cherchent à échanger

Autre moment fort: la «Journée des grands-parents», que l'Association Cerebral Suisse a organisée pour la deuxième fois déjà le 1er octobre avec «visoparents» et désormais aussi avec «Hiki». Une trentaine de grands-parents d'enfants handicapés ou gravement malades ont de nouveau passé une journée paisible, touchante et constructive, cette fois dans la vieille ville de Zurich. La «Journée des grands-parents» répond visiblement à un besoin important. La réédition de cette journée en 2018 est déjà décidée.

Bilan

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs		
Caisse, CP, banque	151 138.40	241 723.14
Avoirs débiteurs	0.00	3 839.80
Impôts anticipés	12 097.23	12 143.55
Intérêts courus	3 933.53	3 933.53
Comptes de régulation actifs	11 726.76	217 872.11
Actifs circulants	**178 895.92**	**479 512.13**
Comptes de dépôts	183 468.20	172 849.95
Obligations	1 161 672.25	1 114 061.10
Fonds immobiliers	226 543.35	207 616.80
Actions et dérivés	646 105.55	612 015.10
Actifs immobilisés	**2 217 798.35**	**2 106 542.95**
Total Actifs	**2 396 685.27**	**2 585 055.08**
Passifs		
Comptes de régulation passifs	62 246.27	241 014.11
Dépôt de primes chez Swiss Life	0.00	36.05
Compte CAPEH	2 526.50	1 720.75
Compte Parcours	0.00	540.42
Fonds de fluctuation OFAS	84 495.00	0.00
Provision PPA	115 643.66	124 319.31
Provision soutien	73 712.50	0.00
Capitaux étrangers à court terme	**338 623.93**	**367 630.54**
Fonds «Parcours»	6 297.55	6 489.85
Fonds affectés	**6 297.55**	**6 489.85**
Capitaux étrangers	**344 921.48**	**374 120.39**
Capital de l'Association	2 030 939.69	2 199 487.61
Bénéfice	20 824.10	12 447.08
Fortune de l'Association	**2 051 763.79**	**2 211 934.69**
Total Passifs	**2 396 685.27**	**2 586 055.08**

Comptes d'exploitation

Dépenses	Comptes 2017	Comptes 2016
Charges de personnel		
Salaires	427 314.75	335 897.20
Charges sociales	71 820.12	59 868.95
Autres charges de personnel (formation/recrutement)	7 468.93	7 453.35
Frais (Comité Central/faîtière)	12 276.90	10 014.10
Personnel vacances (sans salaire propre)	42 928.20	45 343.75
Honoraires (traductions et autres honoraires)	18 863.75	107 788.41
Total frais de personnel et de prestations de service	**580 672.65**	**566 365.76**
Charges d'exploitation		
Charges location	22 584.70	22 449.29
Charges d'administration et d'entretien	40 240.48	44 793.96
Charges finances	13 571.90	13 733.41
Conférences	20 975.45	18 485.85
Total charges d'exploitation	**97 372.53**	**99 462.51**
Prestations		
Charges cours de vacances	199 929.92	217 862.33
Congrès pour grands-parents	8 834.00	3 638.80
Rencontre des responsables des contacts avec les parents	0.00	306.65
Projet PPA (planification personelle de l'avenir)	8 675.55	8 340.70
Conférence pour les adultes concernées (CerAdult)	7 045.00	7 139.00
Work-Shop PPA	3 479.20	0.00
Total prestations en faveur des personnes	**227 963.67**	**237 287.48**
Magazine, publications, site Internet	81 178.25	40 769.90
Relations publiques, actions politiques	51 849.01	23 154.27
Politique sociale	0.00	492.00
Activités spécifiques	527.70	192.70
Projets et site Internet	0.00	34 031.38
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	1 802 331.50	1 669 250.00
Prestations aux associations régionales et groupes parents	370 196.50	343 151.80
Total en faveur des objets spécifiques	**2 306 082.96**	**2 111 042.05**
Total dépenses	**3 212 091.81**	**3 014 157.80**

Comptes d'exploitation

Recettes comptes	Comptes 2017	Comptes 2016
Prestations OFAS (en faveur de la faîtière)	288 860.00	288 860.00
Indemnité par l'OFAS (en faveur de la faîtière)	41 075.00	45 530.00
Subventions pour les sous-traitants (OFAS)	1 802 232.00	1 669 250.00
Contribution Fondation Cerebral	800 000.00	800 000.00
Contribution Fondation «Denk an mich» (vacances)	22 470.00	23 190.00
Dons	2 042.98	13.00
Contribution participant(e)s aux frais de vacances	100 519.75	111 100.00
Vente publications	251.00	220.00
Legs	7 175.00	5 000.00
Total recettes	**3 064 725.73**	**3 943 163.00**
Résultats d'exploitation	**–147 366.08**	**–70 994.80**
Produits financiers	35 770.72	35 811.43
Gains de cours réalisés	8 136.70	7 345.65
Pertes de cours réalisées	–18.00	–11 377.80
Pertes de cours non réalisées	–3 069.80	–2 250.00
Gains de cours non réalisés	95 907.51	31 179.75
Bénéfice finance	**136 727.13**	**60 709.23**
Profits exceptionnels	0.00	14 391.95
Dissolution de provisions soutien régions	22 787.50	0.00
Dissolution de provisions PPA	8 675.55	8 340.70
Résultat exceptionnel, hors période	**31 463.05**	**22 732.65**
Bénéfice annuel	**20 824.10**	**12 447.08**

Tableau des flux financiers

	31.12.2017	31.12.2016
Flux de fonds lié aux activités d'exploitation		
Résultat de l'excercice financier	20 824.10	12 447.08
Réajustement de valeur des immobilisations financières	–92 837.71	–28 929.75
Diminuation provision PPA	–8 675.55	–8 340.70
Diminuation provision soutien	–22 787.50	0.00
Total	**–103 476.66**	**–24 823.37**
Changement débiteurs	3 839.80	–3 729.80
Changement autres créances	46.32	–3 292.78
Changement comptes de régulation actifs	206 245.35	–193 561.52
Changement autres passifs	229.28	–2 420.25
Changement comptes de régulation passifs	–178 767.84	191 760.92
Changement des fonds affectés (à un usage précis)	-192.30	-63.00
Flux financier net d'exploitation	**31 300.61**	**–11 306.43**
Flux financier des investissements		
–Investissements liés aux placements de capitaux	–69 544.79	–180 540.30
+Désinvestissements liés aux placements de capitaux	61 754.35	260 602.90
Flux financier net des investissements	**–7 790.44**	**80 062.60**
Flux financier des activités de financement	**0.00**	**0.00**
Solde net changement des moyens de paiement	**–79 966.49**	**43 932.80**
Justification du tableau de financement lié aux changements des fonds financiers		
Avoirs en liquidité au 1er janvier	414 573.09	370 640.29
Avoirs en liquidité au 31 décembre	334 606.60	414 573.09
Variation des liquidités	**–79 966.49**	**43 932.80**

Prestations aux associations régionales

Prestations	2017	2016
Montants de base	300 000.00	300 000.00
Cotisations	42 086.00	41 473.00
Formation des régions	2 985.40	0.00
Autres	879.60	986.90
Contributions de soutien	24 245.50	691.90
Total	**370 196.50**	**343 151.80**

En plus des prestations déjà citées, les associations régionales ont reçu les sommes suivantes, relatives aux prestations réglées par le contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS):

Subventions de l'OFAS	1 802 331.50	1 669 250.00
Total prestations aux associations régionales	**2 172 528.00**	**2 012 401.80**

Merci

Notre travail est possible grâce au soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales et de la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral. Nous remercions aussi chaleureusement la Fondation «Denk an mich». Sa contribution nous permet depuis de nombreuses années de proposer des services répondant aux besoins de nos membres à des prix abordables, comme par exemple les vacances à l'étranger. Nous remercions également les responsables et les assistant-e-s de voyage. Ils/elles ont toute notre reconnaissance pour leur travail exceptionnel. Nous adressons aussi un grand merci à l'ancienne et à la nouvelle direction, sans oublier les collaboratrices du secrétariat, dont l'engagement professionnel est la clé de notre succès. Merci!

Les contributions se composent comme suit	2017	2016
Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Berne	800 000.00	800 000.00
Fondation «Denk an mich», Zurich	22 470.00	23 190.00
Dons	2 042.98	13.00
Legs	7 175.00	5 000.00
Total	**831 687.98**	**828 203.00**
L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS, selon contrat)	**2 132 267.00**	**2 003 640.00**
pour les Associations régionales	1 802 332.00	1 669 250.00
Dépenses faîtière	288 860.00	288 860.00
Dédommagement tâches faitière	41 075.00	45 530.00

Nous remercions chaque donatrice et chaque donateur.

Annexe aux comptes annuels 31.12.2017

Indications relatives aux principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment aux articles traitant de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO) ainsi qu'aux prescriptions de la SWISS GAAP RPC 21.

Forme juridique, but et bases juridiques

L'Association Cerebral Suisse est une association. Elle a été fondée en 1957 par des parents comme organisation d'entraide. En tant qu'organisation faîtière des 20 associations régionales, elle représente, encourage et coordonne les besoins des personnes handicapées d'origine moteur cérébral et/ou polyhandicapées, des familles et des spécialistes au niveau national. Les associations régionales et les membres sont la base de l'Association Cerebral Suisse. L'association, avec siège à Soleure, est inscrite au registre du commerce du canton de Soleure depuis le 31.8.1993 sous le numéro d'identification 260.6.000.023-1 (nom antérieur: Association suisse en faveur des infirmes moteurs cérébral, ASIMC).

Statuts	15.09.2007
Règlement financier/directives de placement	1.1.2004 / 17.2.2006 / 12.5.2014
Règlement d'entreprise et d'organisation	22.08.2006 / 21.10.2006 / 21.10.2017
Règlement du personnel et de frais	15.03.2010 / 05.09.2017
Organigramme	14.09.2010 / 11.2015 / 01.2018

Organes: Comité Central

Président	Michel Jeanbourquin
Vice-présidente	Yvonne Hämmig (jusqu' à octobre 2017)
Membre	Laurent Junier
Membre	René Kälin (vice-président à partir de novembre 2017)
Membre	Rolf Schuler
Membre	Daniela Vetsch (jusqu'à décembre 2017)
Membre	Gunhild Birgitta Gertz (à partir d'octobre 2017)
Membre	Dominique Hubleur (à partir d'octobre 2017)
Membre	Thomas Z'Rotz (à partir d'octobre 2017)

Secrétariat

Direction, communication/défense des intérêts	Konrad Stokar
Direction, finances/personnel/administration	Beat Ris (à partir de juillet 2017)
Assistante de la direction	Beatrix Huguenin Brunner
Responsable de la communication	Edith Loosli-Bussard (jusqu'à septembre 2017)
Responsable des prestations de service et projets	Maja Cuk-Greiner
Finances, directrice adjointe	Christina Stegmüller (jusqu'à octobre 2017)
Secrétariat	Susanne Schmucki

Organe de révision

Villiger Treuhand, Bleichenmattstrasse 33, 4562 Biberist, RAB-Nr.: 50056

Informations concernant les comptes annuels

Les immobilisations financières se composent d'obligations suisses et étrangères ainsi que d'actions. Les obligations sont de très longue durée. Les titres sont évalués au cours d'échange. D'autres actifs et passifs sont évalués à la valeur nominale sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Les gains/pertes de cours non réalisés figurent séparément dans les comptes d'exploitation. Les intérêts courus obtenus jusqu'à la fin de l'année sur les obligations sont transitoirement comptabilisés comme intérêts dans les comptes de régulation actifs.

Sources de financement

L'accord concernant la collaboration avec la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral Berne, a été accepté par l'Assemblée des délégués le 7.11.2009. Le contrat sur l'octroi d'aides financières avec l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS) a été signé le 29.1.2015 par les différentes parties. Il est valable depuis le 1er janvier 2015 pour quatre ans jusqu'à fin 2018.

Rapport de performance

L'Association Cerebral Suisse assure des prestations de service compétents et innovatrices:

- Conseil pour des personnes handicapées d'origine moteur cérébral, leurs familles et pour experts
- Informations spécialisées (centrale pour informations et documentation, publications)
- Offres de formation (cours pour adolecents, parents, accompagnantes de parents)
- Offres de vacances/cours de vacances
- Représentation des intérêts/politique sociale
- Relations publiques

Les retombées financières des prestations apparaissent dans les comptes d'exploitation.

Nombre d'emploi à plein temps

Le nombre d'équivalents plein temps en moyenne annuelle n'a pas dépassé dix postes en 2017 et 2016.

Fonds propres	CHF
Capital de l'Association au 01.01.2017	2 211 934.69
Constitution provision soutien assoc. régionales	–96 500.00
Constitution fonds de fluctuation OFAS	–84 495.00
Bénéfice 2017	20 824.10
Fortune le 31.12.2017	2 051 763.79

Fonds affectés/Justification: fonds «Parcours»	CHF
Solde initial au 01.01.2017	6 489.85
Variation des moyens financiers	–192.30
Solde final au 31.12.2017	6 297.55

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Cerebral Suisse pour l'exercice anêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation le compte annuel procure une image conforme aux rapports effectifs de l'état de la fortune, de la situation financière et du niveau de rendement conformément au Swiss GAAP RPC 21. En outre, lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concemant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Biberist, 15 mars 2018
VILLIGER TREUHAND AG

Patricia Villiger
experte-réviseur agréée

Wir sind in Ihrer Nähe!

Nous sommes près de chez vous!

Cerebral

Vereinigung Cerebral Schweiz
Association Cerebral Suisse
Associazione Cerebral Svizzera

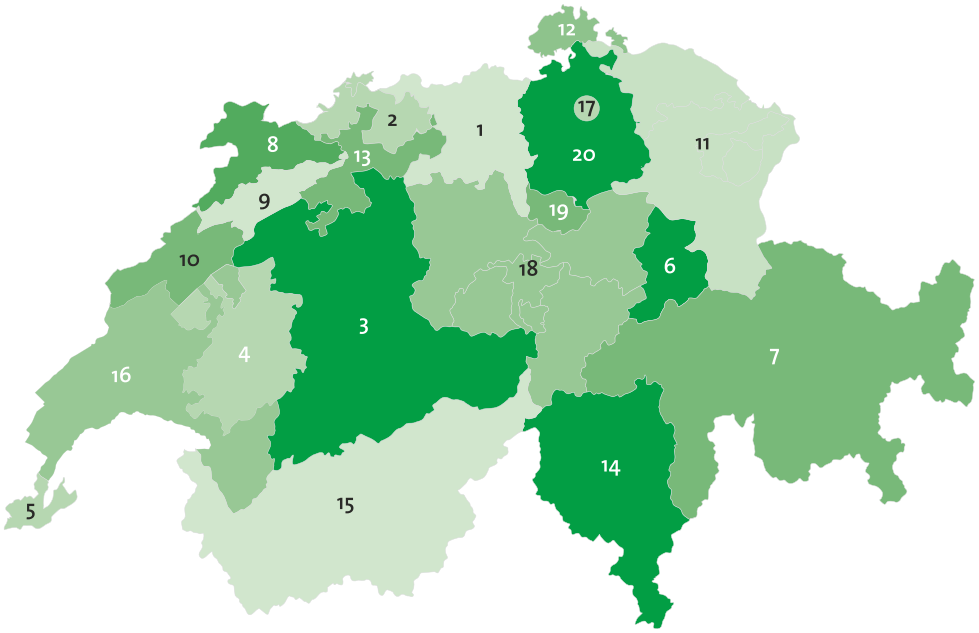

1 **AG**
Vereinigung Cerebral Aargau

2 **BS**
Vereinigung Cerebral Basel

3 **BE**
Vereinigung Cerebral Bern
Association Cerebral Berne

4 **FR**
Vereinigung Cerebral Freiburg
Association Cerebral Fribourg

5 **GE**
Association Cerebral Genève

6 **GL**
insieme / Cerebral Glarus

7 **GR**
insieme Cerebral Graubünden

8 **Jura**
Association Cerebral Jura

9 **Jura bernois**
Association insieme Cerebral Jura bernois

10 **NE**
Association Cerebral Neuchâtel

11 **Ostschweiz**
Vereinigung Cerebral Ostschweiz

12 **SH**
Vereinigung Cerebral Schaffhausen

13 **SO**
Vereinigung Cerebral Solothurn

14 **TI**
atgabbes

15 **VS**
Vereinigung Cerebral Wallis
Association Cerebral Valais

16 **VD**
Association Cerebral Vaud

17 **Winterthur**
Vereinigung insieme Cerebral Winterthur

18 **Zentralschweiz**
Vereinigung Cerebral Zentralschweiz

19 **ZG**
Vereinigung insieme Cerebral Zug

20 **ZH**
Vereinigung Cerebral Zürich

Organisation et adresses (Etat: 15 mai 2018)

Comité central

Président
Michel Jeanbourquin
Prom. de la Borgne 5
1967 Bramois
michel.jeanbourquin@
vereinigung-cerebral.ch

Vice-président
René Kälin
Ziegelbrückstrasse 2
8718 Schänis
rene@frisbee-networking.ch

Membres
Dominique Hubleur
5, coinat d'Essertiau
2942 Alle
d.hubleur@bluewin.ch

Laurent Junier
14 chemin de la Farandole
1052 Le Mont-sur-Lausanne
laurent.junier@bluewin.ch

Rolf Schuler
Mädergutstr. 5
3018 Bern
schubue@gmail.com

Thomas Z'Rotz
Kohlgraben 5
6370 Stans
thomas@zrotz.ch

Secrétariat

Zuchwilerstrasse 43
4500 Solothurn
Tel. 032 622 22 21
info@vereinigung-cerebral.ch

Equipe
Beat Ris et Konrad Stokar (Directeurs), Beatrix Huguenin Brunner, Maja Cuk-Greiner, Susanne Schmucki.

Vereinigung Cerebral Aargau
Boonackerweg 6
5524 Niederwil
Tel. 079 962 24 14
sekretariat@cerebral-ag.ch
www.cerebral-ag.ch

Vereinigung Cerebral Basel
Bachlettenstrasse 12
4054 Basel
Tel. 061 271 45 66
info@cerebral-basel.ch
www.cerebral-basel.ch

Vereinigung Cerebral Bern
Fendringen 323
3178 Bösingen
Tel. 031 505 10 49
info.be@vereinigung-cerebral.ch
www.cerebral-bern.ch

Association Cerebral Fribourg
Route de Matran 61
1725 Posieux
Tel. 026 321 15 58
info@cerebral-fr.ch
www.cerebral-fr.ch

Association Cerebral Genève
Chemin-sur-le-Beau 16
1213 Onex
Tel. 022 757 49 66
info@cerebral-geneve.ch
www.cerebral-geneve.ch

insieme/Vereinigung Cerebral Glarus
Fuchsgut 21
8754 Netstal
Tel. 055 640 48 12
maya.allemann@gmx.ch
www.gl.vereinigung-cerebral.ch

insieme Cerebral Graubünden
Bahnhofstr. 3
7000 Chur
Tel. 081 250 40 38
info@insieme-cerebral-gr.ch
www.insieme-gr.ch

Association Cerebral Jura
Rue des Moulins 12
2800 Delémont
Tel. 032 422 66 55
info.ju@association-cerebral.ch
www.cerebral-jura.ch

Association insieme Cerebral Jura bernois
Rue Pierre-Pertuis 21
2710 Tavannes
Tel. 032 481 40 07
insiemecereb_jb@bluewin.ch
www.insiemecerebral-jurabernois.ch

Association Cerebral Neuchâtel
Ch. de l'Ouchette 2
2074 Marin-Epagnier
Tel. 032 754 31 95
info.ne@association-cerebral.ch
www.cerebral-neuchatel.ch

Vereinigung Cerebral Ostschweiz
Büechliacker 3, 9562 Märwil
Tel. 071 655 17 05
info@cerebral-ostschweiz.ch
www.cerebral-ostschweiz.ch

Vereinigung Cerebral Schaffhausen
Winkelriedstrasse 66
8203 Schaffhausen
Tel. 052 624 46 89
info.sh@vereinigung-cerebral.ch
www.vereinigung-cerebral.ch/sh

Vereinigung Cerebral Solothurn
Postfach 256
2544 Bettlach
Tel. 032 654 18 87
info@cerebral-so.ch
www.cerebral-so.ch

atgabbes (Ticino)
Via Canevascini 4
6903 Lugano-Besso
Tel. 091 972 88 78
info@atgabbes.ch
www.atgabbes.ch

Association Cerebral Vaud
Route de Berne 8
1081 Montpreveyres
Tel. 021 691 96 83
info@cerebralvaud.ch
www.cerebralvaud.ch

Association Cerebral Valais
9, Avenue de Tourbillon
1950 Sion
Tel. 027 346 70 44
info@cerebral-vs.ch
www.cerebral-vs.ch

Vereinigung insieme Cerebral Winterthur
Technikumstrasse 90
8400 Winterthur
Tel. 052 238 15 17
info@ic-winti.ch
www.ic-winti.ch

Vereinigung Cerebral Zentralschweiz
Horwerstrasse 81
6005 Luzern
Tel. 041 318 60 86
info@cerebral-zentral-schweiz.ch
www.cerebral-zentral-schweiz.ch

Vereinigung insieme Cerebral Zug
Fabrikstrasse 5
6330 Cham
Tel. 041 710 85 00
info@insieme-cerebral.ch
www.insieme-cerebral.ch

Vereinigung Cerebral Zürich
Witikonerstrasse 15
8032 Zürich
Tel. 044 482 73 63
info@cerebral-zuerich.ch
www.cerebral-zuerich.ch

Autre sous-contractante

Schweiz. Vereinigung zugunsten von Personen mit Spina bifida und Hydrocephalus (SBH Schweiz)
Aehrenweg 6
8317 Tagelswangen
Tel. 041 910 00 15
geschaeftsstelle@spina-hydro.ch

Groupe d'entraide de personnes adultes

Simone Hostettler
Höheweg 3c
3053 Münchenbuchsee
Tel. 031 862 16 08

Groupe de travail «CerAdult»

Tobias Biber, Stefan Bösch, Angi Duss, Stefan Huber, René Kälin, Christine Rudin, Beatrix Huguenin Brunner.

Impressum

Rédaction	Konrad Stokar
Photos	des hôtes et assistantes de nos cours de vacances 2017 et des activités de la faitière
Concept	divis, Soleure
Partenaire d'impression	Stämpfli AG, Berne
Traduction	Apostroph Group AG Berne, Lausanne, Lucerne, Zurich
Edition	200 ex. allemand, 50 ex. français
Ordre	Notre rapport annuel 2017 ■ peut être commandé au bureau général de l'Association Cerebral Suisse à Soleure (adresse voir la dernière page). ■ se trouve aussi sous forme électronique sur notre site internet.

Vereinigung Cerebral Schweiz | Association Cerebral Suisse | Associazione Cerebral Svizzera
Zuchwilerstrasse 43 | 4500 Solothurn | T +41 32 622 22 21 | info@vereinigung-cerebral.ch | www.vereinigung-cerebral.ch
www.facebook.com/associationcerebral.ch | Postkonto 45-2955-3